



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six juillet à 19h30. Le Conseil Municipal, légalement convoqué, **s'est réuni à la Salle Polyvalente**, sous la présidence de Madame RISCO Sonia, *Maire de Recloses*

**Etaient présents** : Mme RISCO Sonia, *Maire*, M. CLUGNAC Gilles, Mme POMA Margaret et Mme GUYOU Madeleine, *Adjoint*,

M. JEAN Guillaume, M. RICHARD Fabrice, M. BOUVIER François,  
M. ALZIEU Bertrand, Mme ROCHER Virginie et M. LE TOUT Erick, *conseillers Municipaux*.

**Pouvoirs** : Mme COSCO Nadège donne pouvoir à Mme RISCO Sonia et Mme DELGADO Lisa donne pouvoir à M. RICHARD Fabrice.

**Absents excusés** : M. BEUTIS Benjamin, Mme RIBAS Marie-Laure.

**Secrétaire de séance** : Mme POMA Margaret

### ORDRE DU JOUR

**1/ Demande de Subvention auprès du PNR pour l'aménagement de la Place Pilori et du parking Place des Ormes.**

**17/ Affaires et informations diverses**

**Approbation du Compte rendu du Conseil municipal en date du 22 janvier 2021**

**1 / Demande de Subvention auprès du PNR pour l'aménagement de la Place Pilori et du parking Place des Ormes.**

#### **Etude d'aménagement de la place du Pilori**

La place du Pilori est un lieu de passage important pour les véhicules et les piétons.

Etant donnée la décision de conserver la boulangerie au même emplacement, il est nécessaire d'étudier son aménagement sur les points suivants :

- Ralentissement de la vitesse des voitures
- Régulation du stationnement
- Circulation des bus et arrêts
- Sécurisation des piétons notamment devant la boulangerie

Le PNR peut subventionner cette étude à hauteur de 75% et aider au financement de la réalisation de ce projet à hauteur d'un montant maximum de 25000€.

La place étant traversée par une route départementale, nous étudions les différentes possibilités de montage financier avec les collectivités territoriales.

## **Etude d'aménagement du parking place des Ormes**

Après une première ébauche du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sur le territoire départemental), nous allons compléter l'étude de réalisation du parking afin que ce lieu conserve son cachet et sa biodiversité, et qu'il puisse également être utilisé à des fins évènementielles.

Cette étude pourra être financée dans le cadre d'un contrat rural sur 3 ans en même temps que les rues que nous avons prévu de rénover.

La commune souhaite solliciter le Parc naturel régional du Gâtinais français pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 75% dans le cadre de l'étude et de l'aménagement de la Place du Pilon et du parking Place des Ormes.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité d'autoriser Mme la Maire à solliciter une subvention auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français pour les études d'aménagement de la Place du Pilon et du futur parking Place des Ormes et s'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de la subvention.

## **02/ Affaires et informations diverses**

### **Bar éphémère**

Nous attendons les consignes de la préfecture quant à l'application du pass sanitaire.

Le conseil municipal a décidé de maintenir le bar et d'appliquer les mesures qui lui seront imposées sous réserve que le contrôle puisse être organisé.

### **Travaux**

La réfection de la rue grande, du chemin de Paris à la place du Pilon, aura lieu en deux fois : grattage de la chaussée les 5 et 6 août, et goudronnage les 26 et 27 août (les dates peuvent fluctuer en fonction de la météo). Les riverains ne devront pas stationner la journée dans la rue pendant ces quelques jours.

Le remplacement des luminaires (passage en led) de la rue grande et de la rue Sainte Reine aura lieu également au mois d'août.

Les travaux de la fibre vont nécessiter l'implantation de 7 poteaux supplémentaires : 4 rue grande, 1 rue des champs, et 2 rue du clos du roi. Les câbles seront installés de septembre à décembre de cette année.

La séance a été levée à 20h15.

La Maire  
Sonia RISCO